



L'ENGAGEMENT DE DOMICIL'GYM EN FAVEUR DE LA FORMATION DESPERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

DOMICIL'GYM se doit en tant qu'organisme de formation de pouvoir renseigner, accueillir, accompagner et former des stagiaires en situation de handicap. Notre mission est de donner à tous les mêmes chances d'accéder à la formation. Elle nous permet d'intégrer complètement à nos programmes des personnes en situation de handicap en adaptant les modalités de nos formations tant dans l'aménagement des cours que dans les modalités de mise en œuvre.

1. LA MISE EN PLACE DE LA FORMATION

- Identifier le handicap si cela est nécessaire afin d'optimiser le bon déroulement de la formation pour le bénéficiaire.
- Prendre contact avec le conseiller Pôle Emploi / Cap Emploi pour le demandeur d'emploi.
- Échanger sur le type et le niveau de handicap, les moyens déjà connus et/ou mis en œuvre par le client pour adapter le poste/ compenser le handicap.

Pour une formation en inter entreprise, il va vérifier si le moyen de compensation est applicable et si le matériel adéquat est disponible pour optimiser la formation du stagiaire en situation de handicap. Pour une formation en intra entreprise, il va demander quel est l'équipement déjà disponible et/ou quel équipement est à prévoir par l'hôtel accueillant la formation.

2. ORGANISER LA FORMATION

- Lors de la réunion entre le formateur, le référent pédagogique, le référent Handicap dédié au sein de Domicil'Gym notre équipe vérifie quelles sont les spécificités de la formation vis-à-vis du handicap ainsi que l'aptitude du formateur à assurer la formation.
- Si besoin, nous prenons contact avec l'AGEFIPH pour connaître les moyens spécifiques pouvant être mis en place s'ils ne sont pas préexistants.
- Le référent Handicap valide avec le formateur la compatibilité des recommandations du conseiller Handicap de l'AGEFIPH le cas échéant et vérifie la disponibilité du matériel.
- Nous adaptons si nécessaire les supports de cours et l'organisation de la salle (*traduction LSF, sous-titres, volume sonore adapté à chacun, boucle magnétique, lumière réglable en intensité et en disposition, table et fauteuil à TAR variable, etc...*).

3. LES MISSIONS DU RÉFÉRENT HANDICAP

- Accompagner les personnes tout au long de leur parcours de formation en faisant des points réguliers avec elles.
- Assurer la prise en compte du handicap par le formateur et vérifier que les compensations sont mises en place.
- Assurer une veille sur le Handicap.
- Construire une politique d'inclusion des personnes handicapées.
- Informer et sensibiliser la Direction et les collaborateurs travaillant à Domicil'Gym.
- Développer un réseau de partenaires.
- Communiquer sur les actions mises en œuvre.

4. CONTACT DU REFERENT HANDICAP DE Domicil'Gym

Mme Hafida MAKHLOUF : franchise@domicilgym.fr / 06.47.58.24.71



Accès à l'information
= une information accessible et disponible



Accès aux locaux



Accès aux infrastructures (salles de cours, sanitaires...)



Accès au contenu de la formation



Accès à un référent handicap